

Compte rendu de l'Assemblée Générale annuelle du jeudi 3 avril 2008

Préambule

Notre AG s'est tenue à la MJC des Amidonniers, en présence d'un public nombreux. Jean-Michel Fabre et Saliha Mimar, nouveaux élus municipaux et habitants du quartier se trouvant dans l'assistance, nous leur avons demandé de présenter en primeur les orientations de la toute nouvelle municipalité. Jean-Michel Fabre nous a indiqué des changements de « philosophie » qui influenceront forcément sur la vie de notre quartier ; c'est à ce titre que nous vous les livrons.

Le découpage en « quartiers » établi par l'ancienne équipe municipale – et au sujet duquel nous avons eu l'occasion d'exprimer nos réticences – disparaît, du fait de son artificialité et de certains problèmes administratifs (il y avait plusieurs mairies annexes dans certains « quartiers », alors que d'autres en étaient totalement dépourvus). Il y aura désormais des « secteurs », déterminés en fonction de leur unité géographique ou topographique (fleuve, canaux, voie ferrée, rocade, etc.). Ainsi notre quartier fait-il désormais partie du centre, dit « Secteur 1 ». L'entité « quartier 4 » qui nous rattachait aux quartiers Nord (Sept Deniers, Minimes) n'existe plus et il n'y a plus de maires de quartier comme précédemment. Dans chaque mairie annexe, une permanence tournante d'élus sera organisée. De grands thèmes autour desquels s'articulera la vie en ville sont définis au sein de l'équipe municipale, M. Fabre étant chargé de « démocratie locale et citoyenneté ».

Le *Capitole infos* d'avril-mai 08 donne des précisions sur les équipes de chaque secteur et sur les nouveaux modes de fonctionnement municipaux.

RAPPORT MORAL

Dans une zone en pleine mutation, l'Association de Sauvegarde Brienne Bazacle Amidonniers mène des actions destinées à préserver la qualité de la vie ; elle informe les habitants sur les thèmes d'actualité concernant leur quartier.

Elle s'efforce aussi de consolider les liens entre les riverains et de préserver la mémoire et l'histoire du quartier, grâce à l'organisation du repas annuel de quartier et d'activités culturelles (rallyes, promenades à thème, conférences, etc.).

Voici les thèmes autour desquels se sont concentrées nos actions en 2007-2008 :

Urbanisme

La densification se poursuit. Le PLU de février 2006 permet désormais de construire des immeubles plus hauts par rapport à la surface des terrains et des bâtiments moins en retrait par rapport à la rue. Un bâtiment de 3 étages est en cours de construction, rue de Plaisance. L'imprimerie de la rue des Amidonniers a disparu ; un collectif va bientôt voir le jour à sa place. Mais trois autres projets prévus dans cette même rue sont temporairement « gelés », du fait de certaines restrictions du PPRNi (Plan de prévention des risques naturels d'inondations).

Les 52 appartements de l'allée de Brienne sont en cours d'achèvement avec un problème de saturation de la contre-allée qui va se poser aux heures de pointe, lorsque les voitures ne pourront sortir de l'immeuble et s'insérer dans la circulation de l'allée Séjourné que par ce seul accès.

Association de Sauvegarde Brienne-Bazacle-Amidonniers

La ZAC des Ponts Jumeaux sortira bientôt de terre : là encore se posera un problème d'afflux massif de voitures, cette fois-ci sur la rocade. Les chiffres sont parlants : 1300 logements prévus, dont 20 % de logements sociaux. Chaque appartement privé disposera de 1,5 place de parking, de 1 place pour les logements sociaux. Les terrains pollués sont stockés dans un caisson bétonné enterré sur place, comme prévu. Les arbres classés ont été abattus « pour permettre la dépollution du jardin public ». La hauteur des bâtiments autour du jardin est de R+7 (soit 7 étages au-dessus du rez-de-chaussée) ; la hauteur dans le reste de la ZAC va de R+2 à R+6. Des petits commerces seront implantés en rez-de-chaussée des immeubles, ainsi qu'une supérette de 2000 m². Le groupe scolaire de la rue Daydé aura 8 classes en primaire et 5 en maternelle. Ni crèche, ni collège, ni maison de quartier ou salle de réunions ne sont prévus sur la ZAC, ce que nous avons déploré lors de la dernière CCQ, avant les élections municipales.

Il était prévu que la ligne 15 du Boulevard de Suisse desserve la zone et soit raccordée à la future ligne E du tramway. Mais la faiblesse des transports collectifs et l'enclavement de la ZAC par rapport au centre ville peuvent inciter les habitants à choisir la voiture.

À propos de ces terrains, Monsieur Fabre a parlé à l'AG d'une deuxième tranche, ou « ZAC 2 », toujours pas sortie de terre et sur l'avenir duquel la Mairie comptait intervenir. Il se pourrait alors que la physionomie finale du projet soit modifiée. À suivre, donc.

Un projet immobilier est également en cours Rue Brouardel, sur d'anciens terrains industriels, avec là aussi un problème de pollution des sols. Des riverains se sont alarmés des hauteurs exagérées, des bâtiments qui doivent être accolés à des murs mitoyens de toulousaines et du projet d'un parking aérien, source de pollutions et nuisances diverses ... Un comité s'organise pour répondre à tous ces problèmes.

Stationnement

Le manque structurel de parkings provoque et aggrave des problèmes de stationnement, ainsi que l'augmentation d'un stationnement sauvage toléré de fait (allée de Barcelone, pont des Catalans, etc.). L'instauration du stationnement payant dans l'hypercentre semble avoir provoqué un afflux de véhicules stationnant dans les zones gratuites, dont notre quartier – exception faite de la zone Saint-Pierre, payante.

Transports

L'ouverture de la ligne B du métro a d'une certaine façon compliqué la vie des habitants et la desserte du quartier par les bus : les lignes de bus ayant été « repensées » en fonction du métro, il faut désormais descendre du 16 et prendre le métro à Compans si on veut accéder à l'hypercentre, et même avec un changement si on se rend au Capitole. Cette nouvelle organisation est dissuasive pour les personnes âgées, fatiguées ou à mobilité réduite. Quant à la suppression de la ligne 25 (Cité Chapou-Université du Mirail), elle provoque de tels engorgements dans le 16 aux heures de pointe que les passagers ne peuvent pas monter à certains arrêts de l'allée de Brienne. Les 1 sont trop rares passé 19 heures et ne circulent pas le dimanche ! Tout cela n'incite pas à utiliser les transports en commun.

Courant mars, nous avons adressé un courrier à Tisséo pour l'informer de ce bilan mitigé dans le quartier ; nous avons déjà plaidé pour un développement harmonieux des transports collectifs, avec notamment l'instauration d'un couloir pour le 16 tout le long du boulevard Leclerc, ce qui n'est toujours pas fait.

Par ailleurs, on ne peut que se réjouir de l'existence des vélos-stations installées un peu partout dans le quartier comme solution alternative, mais certaines catégories de la population ne sont pas concernées par ces changements. Quant aux pistes cyclables récemment peintes en vert, elles apportent un « plus » en matière de sécurité, même si certaines zones restent très problématiques, notamment celle

Association de Sauvegarde Brienne-Bazacle-Amidonniers

des boulevards entre le jardin Compans et le pont des Catalans, le tronçon de la place Héraclès n'étant qu'anecdotique.

Circulation

On déplore toujours la vitesse excessive des véhicules à l'entrée du pont des Catalans. Les rambardes du pont ont été éventrées à nouveau et ne sont toujours pas remplacées. La rue du Béarnais, malgré son réaménagement, voit aussi des excès de vitesse, ainsi que la contre-allée de Brienne, dangereuse pour les piétons aux heures de pointe.

Prostitution

Nos multiples actions, courriers, réunions, ainsi que notre soutien aux initiatives de riverains ont enfin porté leurs fruits. La prostitution et ses nuisances ont totalement disparu de l'allée de Brienne et des rues adjacentes depuis la mi-2007 et reste contenue côté Barcelone, –même si elle donne des signes de reprise de ce côté-là du canal. Nous ne pouvons que nous féliciter de l'efficacité de cette action, mise en valeur dans un article récent de *Toulouse Mag* sur le sujet (mars 2008).

Tours aéro-réfrigérantes de la Maison de l'Agriculture, allée de Brienne

On aborde la cinquième saison avec le spectre de cette nuisance sonore qui ne va pas tarder à réapparaître. Juridiquement, le trouble de jouissance existe et cette nuisance déprécie nos biens. La perception du bruit est variable selon le vent, les lieux d'habitation, etc. Suite à la pose de panneaux acoustiques, le bruit est moindre dans le secteur de la rue Saint Bruno, mais a augmenté localement, vers les rues de Plaisance et du Béarnais. Il se poursuit jour et nuit, de mai à octobre.

Se référant à ces nuisances de la climatisation, Monsieur Fabre s'est engagé à respecter les engagements que Monsieur Moudenc avait pris par courrier en janvier dernier, en réponse à une de nos lettres : l'installation d'appareils de mesure sonométriques municipaux pour une durée de dix jours chez les plaignants, cela afin d'obtenir enfin des résultats significatifs et exploitables. Madame Régine Lange (environnement) serait notre interlocutrice dans ce dossier.

Madame Catherine Lemorton, députée de la 1^e circonscription de la Haute-Garonne a accepté à notre demande – courant mars – de suivre cet épineux dossier et sa médiation se poursuit toutefois. La députée, que nous avons rencontrée à deux reprises, a demandé un rendez-vous à M. Hébrard (président de la MSA), mais ce dernier n'a pas répondu. Nous attendons la reprise des nuisances pour donner suite à ce dossier.

Prolongement et aménagement de la Coulée verte

Nous suivons le dossier de près depuis l'année dernière. Certaines suggestions de l'ASBBA pour le prolongement de la Coulée verte du Canalet ont été retenues : sol en sable lié et non pas en béton ; tracé non rectiligne ; éclairage étudié et peu agressif ; installation d'un point d'eau et de canisites. Une rencontre sur place, avec services des Espaces Verts et riverains, nous a permis de reconnaître avec eux tout le parcours et d'insister notamment sur la préservation de certains arbres. Un certain nombre de réponses techniques ont été apportées à nos questions et à celle des habitants de la zone.

Tous ces aménagements sont faits uniquement sur la zone publique, (après échange de parcelles pour la propriété Perry-Malet) et sans empiéter aucunement sur les propriétés privées.

MJC des Amidonniers

Le site des Amidonniers est conservé grâce à notre action, mais aucune information sur les activités culturelles n'est actuellement connue. La MJC connaissant actuellement de graves difficultés financières, on s'interroge sur son avenir, tout en insistant sur le nécessaire maintien d'un lieu culturel

Association de Sauvegarde Brienne-Bazacle-Amidonniers

dans le quartier Brienne Bazacle Amidonniers. Cela n'empêche pas de déplorer l'enclavement du bâti existant, coincé au pied de la rocade, et son état assez médiocre.

Rappelons les réserves que nous avons exprimées à propos du site des 7 Deniers : problèmes de desserte du site JOB depuis les Amidonniers et le Béarnais, notamment pour les enfants et les gens non motorisés ; difficulté de franchissement à pied de l'accès autoroutier des Ponts-Jumeaux (les tunnels piétonniers y sont peu agréables, mal éclairés). Une saturation du site JOB est aussi à craindre, étant donné l'afflux programmé de population : rien n'est actuellement prévu sur la ZAC Ponts Jumeaux en matière d'équipements culturels.

Vie quotidienne

La saleté de nos trottoirs et en particulier les désagréments liés aux déjections canines sont toujours d'actualité. Sur la Coulée verte, deux canisites ont été installés, ce qui est un début, mais beaucoup reste à faire en ce domaine dans le quartier.

Nos objectifs

D'abord, préserver la qualité de la vie dans notre quartier, tisser des liens entre les habitants pour renforcer son identité, dans un esprit de tolérance et de convivialité.

L'organisation du repas annuel de quartier est pour tous un gage de convivialité et d'identité. **Le prochain repas aura lieu le samedi 28 juin sur la coulée verte du Canalet (à hauteur de l'église Saint Paul).**

L'association offre un rafraîchissement en début de soirée aux habitants.

Canal Infos, qui est le journal qui informe et fait le lien entre les habitants, a changé de format, ce qui rend sa lecture plus agréable et permet de mieux vous informer sur la vie de notre quartier ; un site internet très instructif et régulièrement mis à jour vous permet aussi d'accéder au journal et de découvrir de nombreuses photographies, des renseignements utiles et le suivi des principaux dossiers : <http://amidonniers.free.fr>. Notre adresse électronique nous permet de correspondre avec les habitants : amidonniers@free.fr

Participation à des initiatives au-delà du quartier

L'ASBBA est membre de l'Association Vélo, d'UMINATE (Union Midi-Pyrénées Nature et Environnement), ainsi que du CCNAAT (Comité contre les nuisances aériennes) et du collectif Ginestous 2000. Elle participe régulièrement à leurs actions et à leurs réunions.

L'association a participé aux travaux de l'Agenda 21, organisé à Toulouse et dans de nombreuses villes de France.

Une AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) existe dans notre quartier. Cette structure privilégie l'achat groupé de paniers de légumes chez un agriculteur biologique.

Les actions de l'ASBBA sont basées sur une réflexion citoyenne et veulent porter la volonté des habitants de se faire entendre.

Nous sommes entièrement bénévoles et l'association n'est pas subventionnée ; l'effort de tous est donc nécessaire pour la faire fonctionner correctement. Un « coup de main » sera toujours le bienvenu pour cela (distribution de tracts, présence à diverses réunions, aide pour le repas de quartier, etc.).

Rappelons que nos réunions de bureau (**tous les 1^{ers} jeudis du mois, à 20h45, à la MJC des Amidonniers**) sont ouvertes à tous. Vous pouvez nous y retrouver pour vous informer ou discuter avec nous des problèmes du quartier. Les idées d'animation sont également les bienvenues.

Il faut se féliciter que nous soyons reconnus comme interlocuteurs auprès des instances officielles, mais il est nécessaire que l'ASBBA maintienne son dynamisme et accroisse son influence ; cela ne

Association de Sauvegarde Brienne-Bazacle-Amidonniers

pourra se faire que grâce à la participation active des habitants du quartier, ainsi qu'à leur adhésion (et renouvellement d'adhésions).

Modification des statuts et règlement intérieur

Des statuts de l'ASBBA légèrement modifiés et un règlement intérieur sont proposés à l'Assemblée, qui les approuve par vote à l'unanimité (voir le détail de ces textes sur notre site).

Élection du CA

Composition du CA : Martine Combiér, Marie-Claude Dufor, Valérie Legrand, Sébastien Massire, Marie-José Mauri, Sylvie Mégevand, Noëlle Noury, Nicole Pigasse, Mariette Soubiran.

La composition du CA est acceptée par l'AG, à l'unanimité. Le Bureau de l'ASBBA sera désigné au sein du CA lors de la réunion de mai.

Le *JM One Slam Show*, spectacle entre théâtre, slam et chanson, est interprété avec brio par J.M. et très applaudi. Ensuite, « pot » amical et fin de l'AG à 23 h 30.

Pour le Bureau, Sylvie Mégevand, présidente.

Dernière minute (lors de la réunion de mai 2008)

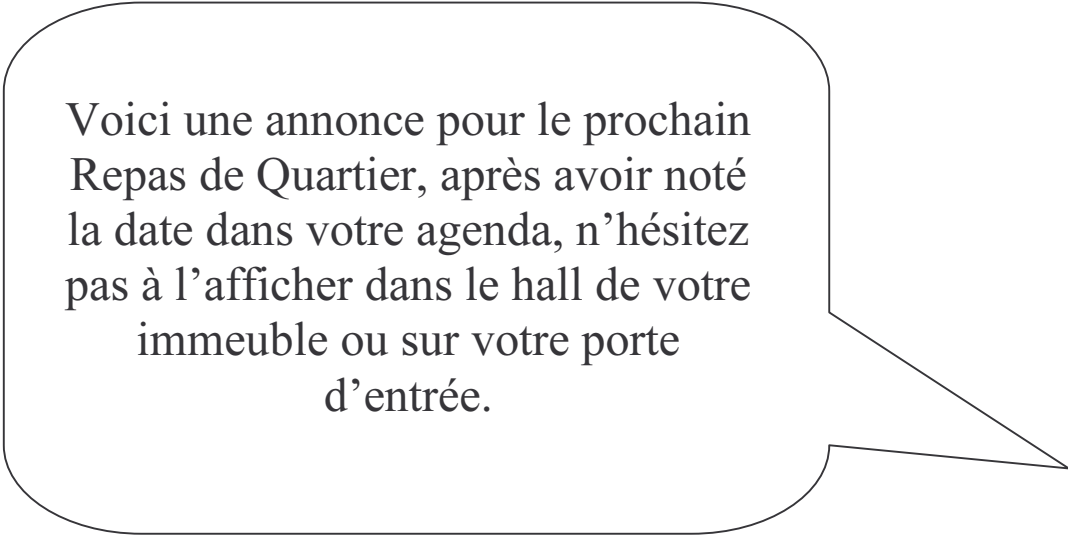
Composition du Bureau : ont été élues au sein du CA les personnes suivantes :

Sylvie Mégevand, présidente

Noëlle Noury, trésorière

Martine Combiér, secrétaire

Mariette Soubiran, vice-présidente ; Valérie Legrand, vice-présidente (communication & administration) ; Marie-Claude Dufor et Marie-José Mauri, vice-présidentes (animation culturelle).



Voici une annonce pour le prochain
Repas de Quartier, après avoir noté
la date dans votre agenda, n'hésitez
pas à l'afficher dans le hall de votre
immeuble ou sur votre porte
d'entrée.